



COEFFICIENT DES INTÉRIMAIRES : UN DEUXIEME RECUL

Renault et les agences d'intérim viennent de modifier une cinquantaine de contrats d'intérimaires. Des caristes pris au coefficient 170 viennent d'être régularisés au coefficient 180, **ce qui fait environ 100 euros de plus par mois.**

C'est le résultat de plusieurs semaines de mobilisation, pétitions et rassemblements à la rotonde que ces travailleurs avec la CGT ont organisés.

Nous savons que le but recherché par Renault est de réduire au minimum les salaires des camarades intérimaires. Mais nous savons aussi que Renault a très peur d'une mobilisation de ces travailleurs. **Il y a 2 110 intérimaires sur le site en ce moment.**

Une mobilisation des travailleurs intérimaires pourrait aussi régler une bonne fois pour toutes le problème de ceux qui sont pris au coefficient 165, alors qu'ils sont là depuis des années et qui devraient, eux aussi, être au moins au coefficient 180.

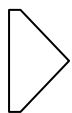
Pour la CGT, il ne devrait pas y avoir de travailleur en-dessous du coefficient 180 dans l'usine.

Alors, maintenons la pression !

La CGT vous propose de signer et faire signer une pétition pour exiger : "Pas de coefficient en-dessous du 180"

C.A.T. : Accident mortel qui n'est pas dû au hasard

Nous déplorons l'accident mortel qui a eu lieu le lundi 10 avril en fin d'après-midi à la CAT. Une passerelle sur laquelle on charge les voitures d'un camion a lâché et a écrasé le chauffeur. Pour l'instant, nous n'avons pas d'autre information.



Quelle que soit l'entreprise dans laquelle nous travaillons, que nous soyons de Renault, de Trigo, de la CAT, de Daher, de Randstat, de Manpower ou d'ailleurs, nous ne venons pas à l'usine pour y perdre la vie.

Aujourd'hui, quel que soit le métier que nous exerçons, nous travaillons dans des conditions de plus en plus difficiles.

Dans toutes les entreprises, y compris dans les transports routiers, nous travaillons de plus en plus en « juste à temps » et en flux tendu.

Il n'y a pas que le travail qui est en flux tendu ! Les machines, les engins de transport, les camions etc... eux aussi sont soumis aux mêmes règles et ce n'est pas par hasard que se produisent les accidents.

Pour nous, il est évident que c'est la politique des patrons, y compris de Renault, de la recherche du profit à tout prix, qui met nos vies en danger à tout instant.

Encore une tentative de suicide chez Renault !

La semaine dernière, un travailleur s'est pendu sur le site Renault de Sandouville. Ses camarades de travail l'ont trouvé à temps et ont pu le sauver.

Une pancarte indiquant clairement les problèmes qu'il avait avec Renault a été trouvée sur le lieu où notre camarade a tenté de mettre fin à ses jours.

Toujours plus de travail, de stress et toujours moins de salaire : c'est un cocktail qui mène parfois à ce genre d'acte.

La direction doit revoir sa copie concernant le « management par le stress »

Encore une fois, on vient à l'usine pour gagner notre vie, pas pour la perdre...

La direction doit nous rendre nos journées.

A l'occasion du CE Extra du 12 avril, la direction a décidé que nous pouvions de nouveau capitaliser les heures supplémentaires dans le compte « Capital temps individuel »

Alors pourquoi ne pas nous rendre les 18,5 jours travaillés que nous capitalisons avant l'accord de compétitivité de 2013 ?!!!

Aujourd'hui, nous travaillons gratuitement 18,5 jours par an.

Avant, ils étaient soit capitalisés, soit payés. Cela fait bientôt 4 ans que la direction nous vole tous ces jours. Cela représente 74 jours (3 mois) qui sont travaillés mais non payés.

Nous revendiquons toujours la restitution de l'intégralité de ces journées.

Référendum d'entreprise : Revers pour la direction et les syndicats d'accompagnement chez RTE

La direction de RTE (Réseau de Transport d'Electricité), une ancienne partie d'EDF devenue filiale, a voulu imposer un accord de flexibilité pour **encadrer les interventions urgentes menées par les agents d'exploitation, en dehors des horaires habituels de travail, le week-end ou durant les jours fériés.**

La CGT majoritaire a refusé de signer ce texte.

De ce fait, les syndicats CFDT et CFE-CGC ont demandé un référendum, comme le prévoit la loi "Travail". C'était donc le premier du genre en entreprise depuis l'adoption de la loi El Khomri. Les 4 258 électriciens de la maintenance étaient appelés à voter. La direction et les syndicats signataires espéraient ainsi faire passer leurs sales coups.

C'est l'histoire de l'arroseur arrosé !...

C'est une douche froide pour eux qui est sortie des urnes : le "Non" a recueilli 70,77 % des suffrages contre 29,22 % pour le "Oui". Conséquence : le texte va à la poubelle.

Curieusement, cela n'a pas eu d'écho dans les médias !